



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2013

Publication : 26/03/2013

EXTRAIT DU REGISTRE**VILLE DU BOUSCAT****DES****DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE ORDINAIRE DU 19 MARS 2013****DOSSIER N° : 22**ASSOCIATION LABCEFG –
OCTROI SUBVENTION 2013

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 19 Mars 2013

**NOMBRE DE CONSEILLERS
en exercice : 35**

MEMBRES PRESENTS : 30

ABSENT : 0

EXCUSES : 5

Présents : M. BOBET, M. JUNCA, MME MANDARD, M. ZIMMERMANN, MME LECLAIRE, M. Dominique VINCENT, MME CAZABONNE-DINIER, M. VALMIER, M. PRIGENT, MME SALIN, MME MACERON-CAZENAVE, MME CAZAURANG, M. JALABERT, MME DE PONCHEVILLE, MME CALLUAUD, MME COSSECQ, M. QUANCARD, MME MADELMONT, M. ASSERAY, M. VALLEIX, M. BLADOU, MME THIBAUDEAU, M. PASCAL, M. LAMARQUE, MME BORDES, M. Michel VINCENT, MME BEGARDES, M. PRIKHODKO, M. ABRIOUX, M. BEUTIS

Excusés avec procuration : MME SOULAT (à MME THIBAUDEAU), M. FARGEON (à MME COSSECQ), MME TRAORE (à M. JALABERT), MME DESON (à MME DE PONCHEVILLE), M. BARRIER (à M. ASSERAY)

Absent :

Secrétaire : M. BLADOU

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2013

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2013

Publication : 26/03/2013

DOSSIER N° 22 : ASSOCIATION LABCDEFG – OCTROI SUBVENTION 2013

RAPPORTEUR : Christiane CAZABONNE-DINIER

Dans le cadre de sa politique de la ville, la commune du BOUSCAT apporte son soutien aux partenaires dont les actions sont retenues au Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) signé entre l'Etat, la Communauté Urbaine de BORDEAUX et la ville pour le quartier Lyautey Champ de Courses. Ainsi, la ville est engagée depuis plusieurs années avec l'association LABCDEFG pour les actions qu'elle mène sur le quartier CUCS dans les champs de l'animation et du cadre de vie, en matière de parentalité et de réussite éducative, et au regard de l'insertion sociale et professionnelle.

Dans le cadre de sa mission, l'association souhaite développer le soutien aux initiatives individuelles et collectives des habitants du quartier en les rendant acteurs des ateliers et activités proposées sur l'Espace Municipal Hippodrome.

Par ailleurs, l'association LABCDEFG accompagne des jeunes bouscatais dans le montage de leurs projets. A ce titre, elle a initié avec le soutien de la CNAF le projet « femmes en herbe », visant à favoriser l'autonomie et les loisirs des jeunes filles du quartier CUCS. Parallèlement l'association coconstruit avec les jeunes de 16/25 ans du quartier et les partenaires missionnés sur cette tranche d'âge un programme d'animations intitulé « place aux jeunes ».

Enfin, l'association LABCDEFG a participé activement à la construction de la Convention Territoriale Globale (CTG) signée le 30 novembre 2010 entre la ville du BOUSCAT et la CAF de la Gironde, constituant le fil conducteur de l'action publique en faveur des familles, des jeunes et de l'animation locale pour les années 2010 à 2013. Elle s'engage aujourd'hui dans la réalisation de diverses actions ou projets partenariaux définis dans les axes de développement de ladite CTG.

Ainsi,

VU le Code Général des collectivités Territoriales,

VU la délibération en date du 29 mars 2011 autorisant la signature d'une convention de partenariat définissant les relations entre la ville du BOUSCAT et l'association LABCDEFG pour les années 2011 à 2013,

VU les propositions d'actions 2013 et la demande de financement présentées par l'association LABCDEFG en novembre 2012,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :

30 voix POUR

5 ABSTENTIONS (MME DE PONCHEVILLE, M. ASSERAY, MME DESON, M. PASCAL, M. BARRIER)

Article 1 : Octroie une subvention de fonctionnement à l'association LABCDEFG au titre de l'exercice 2013 de 30 000 euros, pour les actions visées en annexe,

Article 2 Dit que les dépenses correspondantes seront inscrites au budget chapitre 65.

Fait et délibéré le 19 Mars 2013

LE MAIRE,



Patrick BOBET

ANNEXE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2013

Publication : 26/03/2013

ASSOCIATION LABCDEFG - ACTIONS 2013

➤ **axe animation locale et vie associative**

- jardin (entrée jardinée du bois de l'hippodrome et carrés potagers) : 1 000 €
- « place aux jeunes » : 1 000 €
- réalisation de la revue « la gazette de l'hippo » : 1 800 €
- accompagnement de projets d'habitants : 2 000 €

➤ **axe : insertion sociale et professionnelle,**

- accompagnement des familles, orientation, accompagnement des habitants, accueil et relais partenaires : 3 500 €
- « mon histoire et l'environnement » : 3 000 €
- « femmes en herbe » : 3 000 €
- portraits de bénévoles : 500 €
- « derrière l'écran » : 500 €

➤ **axe : famille, parentalité**

- ateliers liés : éveil corporel et gym adaptée : 1000 €
- soutien scolaire : 1 000 €
- animation jeunesse vacances scolaires : 2 500 €
- sorties familles : 1 200 €

➤ **axe culture**

- participation aux événements (carnaval, fête de quartier, fête de la musique, fête des vendanges, Halloween, Noël, repas impliquant les habitants) : 7 000 €
- sorties culturelles : 1 000 €.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2013

Publication : 26/03/2013